

AFDS

Association Française de Droit de la Santé

www.afds.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 23 MAI 2019

Université Paris Descartes – salle des conseils

Présents ou représentés : Benoît Apollis, Michel Borgetto, Maxence Cormier, Maryse Deguergue, Marc Dupont, Catherine Maurain, Jean-Michel Lemoyne de Forges, Isabelle Moine-Dupuis, Marie-Laure Moquet-Anger, Rémi Pellet, Isabelle Poirot-Mazeres, Johanne Saison, Didier Truchet.

Excusés : Anne Laude, Antoine Leca, Joël Moret-Bailly, Guillaume Rousset, François Vialla.

La séance est ouverte à 17h30.

I/ Attribution du prix de thèse J.-M Auby

Après avoir brièvement rappelé les principes (deux rapporteurs par thèse, règle du départ lorsqu'un membre du jury était directeur de thèse d'un candidat), la présidente présente rapidement les 11 candidatures reçues et laisse la parole à chaque rapporteur.

A l'issue de la lecture des rapports, s'ensuit une discussion qui débouche sur un vote à l'unanimité : deux candidates sont déclarées *ex aequo*.

Il est décidé que le prix leur sera remis à l'occasion de l'Assemblée générale de l'AFDS qui aura lieu le mardi 15 octobre 2019 à l'issue du colloque sur les « autorisations sanitaires ».

II / Projets de colloques

Benoît Apollis et Maxence Cormier présentent le programme du colloque qu'ils organisent sur « les autorisations sanitaires » et qui se tiendra à Paris (le lieu doit être confirmé) le mardi 15 octobre 2019.

S'ensuit une discussion sur les colloques de l'année 2020 :

- Il est décidé que le colloque habituel de printemps portera sur « droit de la santé et sport » ; il se tiendra à Paris en mars, dans un lieu et à une date qui seront confirmés ultérieurement,

- Le colloque d'automne aura lieu en octobre à Toulouse où il sera organisé par notre collègue Sophie Théron, responsable scientifique du projet, sur « le parcours du patient ».

Le conseil se termine par quelques échanges sur les liens éventuels, pour l'organisation d'autres manifestations, soit avec d'autres sociétés savantes, soit avec des collègues étrangers ou des équipes de recherche francophones en droit de la santé.

A titre d'information, la présidente rappelle la 7^e conférence de l'association européenne de droit de la santé qui se tiendra à Toulouse du 25 au 27 septembre 2019 sur « Innovation et santé ».

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la présidente et le secrétaire général.

Marie-Laure MOQUET-ANGER

Guillaume ROUSSET